

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE JUDO DE SEINE MARITIME

Le 11 Juin 2025 à PAVILLY

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES Mr. Philippe BAILLIF et Mr Alain AUBIER POUR L'ANNEE CIVILE 2025

Aux termes de la mission de participation aux contrôles des comptes annuels qui nous ont été confiées par le Comité de JUDO de SEINE MARITIME, Nous déclarons que les comptes annuels se rapportant à l'exercice de 12 mois du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025, sont caractérisés, notamment par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	250 609.60	Euros
TOTAL DES PRODUITS	202 532.51	Euros
TOTAL DES CHARGES	197 576.55	Euros
RESULTAT NET	4 955.96	Euros

Ces comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournies par votre Comité.

Ces travaux qui ne constituent pas un audit, ont été conduits en conformité avec les dispositions de l'ordonnance du 19.09.1945, avec les normes générales et les normes de travail spécifiques à la mission de présentation édictées par l'Ordre des Comptables.

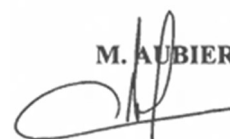
En outre, s'agissant d'une association, organe décentralisé de la FFJDA, les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles applicables aux associations.

Nous proposons à l'Assemblée générale d'adopter les comptes présentés par votre Comité et de lui donner quitus de sa gestion pour l'exercice de 12 mois du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025.

Les vérificateurs aux comptes



M. BAILLIF



M. AUBIER